



Assemblée générale annuelle 2025

Jeudi, 4 décembre 2026 - Fasken, Salle 11-12, 35^{ème} étage, Montréal
800, rue du Square-Victoria, Bureau 3500, Montréal (Québec) H4Z 1E9

Inscription



16h00 à 17h30 : Assemblée générale annuelle (AGA) - Membres de l'AQVE seulement

L'association québécoise de vérification environnementale du Québec (AQVE) tiendra son assemblée générale annuelle (AGA) le 4 décembre 2025, de 16h00 à 17h30, aux bureaux de Fasken, à Montréal.

L'assemblée sera présidée par Monsieur Éric Morissette, président de l'AQVE, et permettra de faire le bilan des faits saillants et des activités qui ont mobilisés la direction de l'AQVE dans la dernière année financière laquelle s'est terminée le 31 août dernier. Les membres de l'AQVE sont donc invités à participer activement à l'AGA afin d'être informés sur les initiatives de la direction pour supporter sa mission d'assurer le niveau de compétence et d'intégrité de ses membres agréés dans l'intérêt des donneurs d'ordres et du public.

17h30 à 19h30 : Conférence et cocktail de réseautage - Ouvert à tous



Valérie Laganière
Directrice | Marketing et développement

Les membres de l'AQVE et tous les intervenants interprés par la gestion environnementale sont invités à une conférence intitulée :

Un fleuron du Québec inc. au coeur de la transition écologique industrielle de l'Est de Montréal



Véronique Robitaille
Directrice | Services-Conseils

Cette conférence sera présentée par deux femmes dynamiques qui sont passionnées par le monde des affaires et de l'environnement : Valérie Laganière et Véronique Robitaille du Groupe C. Laganière.

Un cocktail de réseautage suivra la conférence. Une belle opportunité de rencontrer la direction de l'AQVE, nos conférencières et les professionnels et du domaine environnemental.



Inscrivez-vous dès maintenant car les places sont limitées.

Inscription

○ Assemblée générale annuelle (membres seulement): Gratuit

○ Conférence et cocktail de réseautage (taxes en sus, non remboursable):
- Membre de l'AQVE : 50,00\$
- Non-membre : 75,00\$

Inscription

L'association québécoise de vérification environnementale (AQVE) est un organisme de certification de personnes lequel est reconnu par le Conseil canadien des normes (CCN).

L'AQVE délivre les agréments suivants pour la réalisation d'études environnementales :

- Évaluateur environnemental de site agréé (EESA®)
- Évaluateur environnemental de site agréé junior (EESA@jr)
- Vérificateur environnemental agréé (VEA®)
- Vérificateur environnemental agréé junior (VEA@jr)



L'AQVE délivre également une certification qui s'adresse aux techniciens œuvrant dans le domaine environnemental:

- Technicien en caractérisation et réhabilitation certifié (TCRC)